

# ANNÉE A/47 - ÉVANGILE DU 29° DIMANCHE DU T.O.

Commentaire du dessin illustrant cet évangile sur le [site "prierenfamille.com"](http://site.prierenfamille.com).

Pour accéder au dessin, cliquer en page d'accueil sur "Je cherche un dessin".

Dessin et commentaire sont disponibles sur le site pour chaque évangile des dimanches et fêtes (années A, B et C).

## Récit (Mt 22, 15-21)

<sup>15</sup> Les pharisiens se concertèrent pour voir comment prendre en faute Jésus en le faisant parler.

<sup>16</sup> Ils lui envoient leurs disciples, accompagnés des partisans d'Hérode : « Maître, lui disent-ils, nous le savons : tu es toujours vrai et tu enseignes le vrai chemin de Dieu ; tu ne te laisses influencer par personne, car tu ne fais pas de différence entre les gens.

<sup>17</sup> Donne-nous ton avis : Est-il permis, oui ou non, de payer l'impôt à l'empereur ? »

<sup>18</sup> Mais Jésus, connaissant leur perversité, riposta : « Hypocrites ! Pourquoi voulez-vous me mettre à l'épreuve ?

<sup>19</sup> Montrez-moi la monnaie de l'impôt. » Ils lui présentèrent une pièce d'argent.

<sup>20</sup> Il leur dit : « Cette effigie et cette légende, de qui sont-elles ? —

<sup>21</sup> De l'empereur César », répondirent-ils. Alors il leur dit : « Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. »

## Faire remarquer sur le dessin...

Jésus tient entre ses doigts une pièce de monnaie qu'il montre à des pharisiens (chefs religieux juifs) réunis autour de lui.

---

## Idées/force sur lesquelles vous appuyer. À développer selon l'auditoire.

### Vérités à transmettre

Les pharisiens sont venus poser une question à Jésus : *Est-il permis, oui ou non, de payer l'impôt à l'empereur ?* La question n'est pas innocente, c'est un piège : quelle que soit la réponse de Jésus, elle le mettra en opposition :

- soit avec le parti des juifs qui acceptent la présence des Romains dans leur pays (et savent en tirer tous les avantages),
- soit avec ceux qui cherchent à mettre les Romains dehors.

De toutes façons, les pharisiens pourront le dénoncer.

Avant de leur répondre, il leur demande de lui montrer la monnaie de l'impôt : c'est la monnaie romaine, sur laquelle est gravé le portrait de l'empereur. Ils la sortent de leur poche, signe qu'ils s'en servent... et pourtant, ils s'affirment comme des juifs fidèles.

En les remettant devant la réalité, Jésus les amène à la vérité, et ainsi les prend à leur propre piège... Il peut alors leur répondre : *"Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu."*

Jésus fait ici une distinction importante : nous avons deux grandes sortes de devoirs à assurer :

- vis-à-vis de "César", devoirs qu'il peut imposer à sa façon tout en respectant la loi naturelle et le Décalogue (exemples : respect de la vie, code de la route, justice, impôts...)
- vis-à-vis de Dieu, où "César" n'a pas à intervenir (organisation de l'Église, liturgie, enseignement, catéchèse...)

Payer l'impôt est un acte de la vie sociale, un devoir civique : occupés par les Romains, chargés du gouvernement du pays, les juifs sont tenus de payer l'impôt à César.

Tandis que prier et respecter les commandements sont des devoirs que nous avons envers Dieu.

## Attitudes d'âme à faire partager

Droiture de l'âme : toujours rester dans la vérité, fuir l'hypocrisie.

Honnêteté

Amour de Dieu et du prochain

---

## Pour prier

*Voici le premier commandement :*

*Le Seigneur notre Dieu est l'unique Seigneur.*

*Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de tout ton esprit et de toute ta force.*

*Voici le second : tu aimeras ton prochain comme toi-même.*

*Il n'y a pas de commandement plus grand que ceux-là. (Mc 12, 29-30 – Mt 22, 37 - Lc 10, 19-20)*

---